



TIREURS SPORTIFS DE DUILLIER

TIR DES PERCE-NEIGE 2019

Carabine 50m

Situation du stand : Chemin de Panlièvre – route du Moulin – 1266 Duillier

Coordonnées GPS 46°24'55''8 N / 6°14'05''7 E

Ligne de tir direction Ouest – Est

6 cibles électroniques (Polytronic)

Places de parc gratuites à proximité du stand

Concours de groupes

Cibles groupe et distinction

Cible à répartition ultérieure

Cible à répartition immédiate

Concours des Vainqueurs de la Fête

Classement spécial pour Seniors-Vétérans avec appui

Classement combiné avec les 60 coups de Genève

Vendredi	5 avril 2019		14h00 - 18h30
Samedi	6 avril 2019	08h00 – 14h00	
Dimanche	7 avril 2019	08h00 – 14h00	
Mercredi	10 avril 2019		14h00 - 18h30
Vendredi	12 avril 2019		14h00 - 18h30
Samedi	13 avril 2019	08h00 – 14h00	
Dimanche	14 avril 2019	08h00 – 14h00	

Prolongation des heures de tir réservée

Sont simultanément organisés dans la région :

Les 60 coups de Genève au stand de Château Bloch, renseignements sous www.stsq.ch

Les Tireurs Sportifs de Duillier souhaitent la bienvenue à toutes les tireuses et tous les tireurs qui leur font l'amitié de participer à cette nouvelle édition du Tir des Perce-Neige.
Ils leur souhaitent un bon tir, beaucoup de succès et un agréable séjour dans leurs installations.

Dispositions générales

Prescriptions	La manifestation est soumise aux Règles du Tir Sportif (RTSp) de la FST ainsi qu'à toutes les prescriptions, règlements, directives et dispositions d'exécution (DE). Ces prescriptions règlent toutes les positions qui ne sont pas explicitement citées dans le plan de tir ; elles sont affichées dans l'installation de tir. Elles doivent être appliquées en tout temps par les organisateurs. Chaque tireur participant accepte en tant que contrat mutuel les dispositions et prescriptions du plan de tir ainsi que les éventuelles autres prescriptions et directives mises à disposition ou affichées dans le stand de tir.		
Classes d'âge	Juniors (U17)	10 – 16 ans	2009 – 2003
	Juniors (U21)	17 – 20 ans	2002 – 1999
	Elite (E)	Classe ouverte	
	Seniors (S)	46 – 59 ans	1973 – 1960
	Vétérans (V)	60 – 69 ans	1959 – 1950
	Seniors-vétérans (SV)	dès 70 ans	1949 et plus âgés
Participation	Seuls les tireurs licenciés membres de sociétés carabine 50m affiliées à une SCT/SF de la FST sont admis. Chaque programme de concours ne peut être tiré qu'une fois par le même tireur.		
Munition	Elle peut être achetée au stand de tir.		
Ouverture des bureaux	30 minutes avant le début des tirs		
Livret de tir	Taxe unique de CHF 6.00		
Rangeurs	45 minutes par tireur selon horaire des séries en page 5.		
Contrôle des armes	A l'intérieur des installations de tir, la culasse des carabines 50m qui ne sont pas conservées dans leur étui doit être ouverte.		
Appareils d'observation	Les télescopes ou autres moyens d'observation ne sont pas admis.		
Responsabilité	L'organisateur décline toute responsabilité pour les armes ou autres objets.		
Assurance	Tous les participants sont assurés selon les dispositions de l'USS. Les assurés renoncent à toute autre prétention envers l'organisateur.		
Plaintes	Les plaintes éventuelles concernant cette manifestation sont traitées et réglées immédiatement par l'organisateur. Le droit de recours à la Commission disciplinaire et de recours de la FST est réservé (reg 1.31.00 du 28.08.2001).		
Distribution des prix	Aucune distribution des prix n'aura lieu. Les palmarès seront publiés dans les 4 semaines suivant le dernier jour de tir. Les décomptes, répartitions des concours de groupes, vainqueurs de la fête et d'éventuelles répartitions supplémentaires seront envoyées en bloc aux responsables des sociétés. Le palmarès sera transmis électroniquement au responsable SVTS pour publication sur le site Internet « tir-vd.ch ».		
Inscriptions	A envoyer en bloc avec l'inscription des groupes, en utilisant le formulaire d'inscription. Lors de l'inscription, un no de CCP ou de compte bancaire (avec IBAN) est à joindre à l'envoi. Par courrier à : Marcel Inglin Chemin Chenalette 5B 1197 Prangins Tél : 079 / 626 29 38 ou par e-mail : inscriptions@tsduillier.ch		
Contact	Durant la manifestation : 079 / 626 29 38 ou 078 / 758 26 19		

Tireurs Sportifs de Duillier

Duillier, le 3 décembre 2018

Le Président

Le Responsable du concours

Hans-Ruedi Stoll

Marcel Inglin

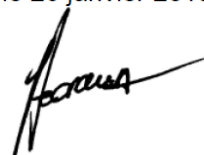
Société Vaudoise des Tireurs Sportifs

Chernex, le 26 janvier 2019

Plan de tir vérifié et approuvé

Responsable Concours des Sociétés

Gilbert Decrausaz



L'original signé sera disponible au stand durant la manifestation

EXERCICES

Zone des points	Cible 10
Programme de tir	Maximum 15 coups, coup par coup.
Position	Couchée
Frais de participation	CHF 4.00 (finance de tir)
Dispositions	L'interruption des coups d'exercices et le transfert à toutes les bonnes cibles sont autorisés.

DUILLIER

Cible à distinction

Zone des points	Cible 10
Programme de tir	6 coups, coup par coup
Position	Couché. Les seniors vétérans dès 70 ans sont autorisés à tirer couché avec appui.
Frais de participation	CHF 9.50 (CHF 8.90 émoluments de contrôle et CHF 0.60 contribution de sport et de formation)
Distinctions	Carte couronne à CHF 8.00 Elite + Senior E + S 54 points U21 + Vétérans U21 + V 53 points U17 + Seniors-vétérans U17 + SV 52 points
Dispositions	Les tireurs qui ont obtenu deux résultats de distinction recevront une carte-couronne à CHF 15.00. Les cartes couronnes non retirées durant la manifestation deviennent caduques et restent acquises à l'organisateur.

MONT-BLANC

Cible à répartition ultérieure

Zone des points	Cible 10
Programme de tir	9 coups à tirer en 3 séries consécutives de 3 coups sans limite de temps.
Position	Couché. Les seniors vétérans dès 70 ans sont autorisés à tirer couché avec appui.
Frais de participation	CHF 13.00 (CHF 12.10 finance de passe + CHF 0.90 contribution de sport et de formation)
Répartition	Au minimum 60% des finances de la passe « Mont-Blanc » doit être réparti au 50% des tireurs classés. Répartition selon système multiplicateur. Voir appendice au « Modèle de Plan de tir RTSp pour les concours des sociétés Carabine 50m ».

PERCE-NEIGE

Cible à répartition immédiate

Zone des points	Cible 20			
Programme de tir	6 coups, coup par coup			
Position	Couché. Les seniors vétérans dès 70 ans sont autorisés à tirer couché avec appui.			
Frais de participation	CHF 12.50 (CHF 11.90 finance de passe + CHF 0.60 contribution de sport et de formation)			
Répartition	120 points	CHF 75.00	115 points	CHF 15.00
	119 points	CHF 50.00	114-113 points	CHF 10.00
	118 points	CHF 36.00	112-110 points	CHF 6.00
	117 points	CHF 26.00		
	116 points	CHF 20.00		
	Au minimum 60% des finances de la passe « Perce-Neige » doit être réparti selon le tableau ci-dessus. Si la répartition immédiate n'atteint pas 50%, une répartition complémentaire aura lieu. Au cas où la répartition immédiate se situe entre 50 et 60%, le montant manquant sera attribué comme répartition supplémentaire au concours de groupe.			
Dispositions	La répartition doit être encaissée pendant la durée du tir. Les prétentions ultérieures ne seront pas prises en considération.			

DOLE-GROUPE

Cible à distinction

Zone des points	Cible 10		
Programme de tir	10 coups, coup par coup		
Position	Couché. Les seniors vétérans dès 70 ans sont autorisés à tirer couché avec appui.		
Prix	CHF 11.00 (CHF 10.00 émoluments de contrôle et CHF 1.00 contribution de sport et de formation)		
Distinctions	Carte-couronne à CHF 8.00		
	Elite + Senior	E + S	90 points
	U21 + Vétérans	U21 + V	88 points
	U17 + Seniors-vétérans	U17 + SV	87 points
Dispositions	Le résultat compte pour le concours de groupes. Les tireurs qui ont obtenu deux résultats de distinction recevront une carte-couronne à CHF 15.00. Les cartes couronnes non retirées durant la manifestation deviennent caduques et restent acquises à l'organisateur.		

CONCOURS DE GROUPES

Droit de participation	Toutes les sociétés affiliées à une SCT/SF de la FST sont admises au concours. 5 tireurs licenciés à la carabine 50 m appartenant à la même société forment un groupe. La même société peut inscrire plusieurs groupes. Les tireurs qui ne font pas partie d'un groupe peuvent tirer cette cible en tant que tireurs individuels.
Finance d'inscription	Finance de groupe de CHF 30.00 par groupe. Cette finance est à payer sur place.
Inscriptions	Au moyen du formulaire ad hoc. Lors de l'inscription, un no de CCP ou de compte bancaire (avec IBAN) est à joindre à l'envoi.
Mutations	Les tireurs empêchés peuvent être remplacés par d'autres tireurs licenciés à la carabine 50m de la même société. Un tireur ayant déjà tiré la passe groupe ne pourra plus être muté. La mutation d'un tireur d'un groupe à un autre est autorisée si aucun tireur des deux groupes n'a tiré la passe groupe.
Classement	Le total des cinq résultats individuels définit le rang. En cas d'égalité, le classement est déterminé par : - les meilleurs résultats individuels, - les coups profonds de tout le groupe (nombre total de mouches, de 10, etc.) - tirage au sort.
Dotation	Au moins 60% du produit des finances de groupes ainsi qu'une éventuelle différence provenant de la cible «Perce-Neige» sont distribués à au moins 50% des groupes classés.
Dispositions	Chaque participant ne peut faire partie que d'un seul groupe. Les groupes de Duillier paient la taxe de participation mais figurent hors concours au classement.

Horaires des séries

Série 1 :	08h00 à 08h45
Série 2 :	08h45 à 09h30
Série 3 :	09h30 à 10h15
Série 4 :	10h15 à 11h00
Série 5 :	11h00 à 11h45
Série 6 :	11h45 à 12h30
Série 7 :	12h30 à 13h15
Série 8 :	13h15 à 14h00
Série 9 :	14h00 à 14h45
Série 10 :	14h45 à 15h30
Série 11 :	15h30 à 16h15
Série 12 :	16h15 à 17h00
Série 13 :	17h00 à 17h45
Série 14 :	17h45 à 18h30
Série 15 :	18h30 à 19h15

Le mercredi et les 2 vendredis sont tirées les séries 9 à 15.
Les samedis et dimanches sont tirées les séries 1 à 9.

VAINQUEURS DE LA FETE

- Tous les participants ayant tiré les 4 cibles prennent part à ce concours
- Classement en trois catégories : Elite (E + S), Vétérans (V + SV), Dames
- Une inscription particulière n'est pas nécessaire.
- Les seniors-vétérans dès 70 ans qui tirent appuyés doivent renoncer à ce concours.

<u>Classement</u>	<u>A l'addition des passes suivantes :</u>	<u>Départage en cas d'égalité :</u>
	- Duillier 100%	1. Dôle-Groupe
	- Mont-Blanc 100%	2. Perce-Neige
	- Perce-Neige 100%	3. Mont-Blanc
	- Dôle-Groupe 100%	4. Le nombre total de mouches des 4 cibles, puis par l'âge du plus âgé au plus jeune.

<u>Dotation</u>	<u>Catégorie Tireurs</u>	<u>Elite E / S</u>	<u>Vétérans V / SV</u>	<u>Dame D</u>
	Rang 1	CHF 80.00	CHF 80.00	CHF 40.00
	Rang 2	CHF 60.00	CHF 60.00	CHF 30.00
	Rang 3	CHF 45.00	CHF 45.00	CHF 20.00
	Rang 4	CHF 35.00	CHF 35.00	CHF 10.00
	Rang 5	CHF 25.00	CHF 25.00	
	Rang 6	CHF 18.00	CHF 18.00	
	Rang 7	CHF 14.00	CHF 14.00	
	Rang 8	CHF 10.00	CHF 10.00	

Classement spécial pour les Seniors – Vétérans avec appui

- Tous les SV ayant tiré les 4 cibles couché avec appui prennent part à ce concours.
- Une inscription particulière n'est pas nécessaire.
- 5 tireurs au minimum doivent avoir tiré les 4 cibles ci-dessous pour remettre les prix.

<u>Classement</u>	<u>A l'addition des passes suivantes :</u>	<u>Départage en cas d'égalité :</u>
	- Duillier 100%	1. Dôle-Groupe
	- Mont-Blanc 100%	2. Perce-Neige
	- Perce-Neige 100%	3. Mont-Blanc
	- Dôle-Groupe 100%	4. Le nombre total de mouches des 4 cibles, puis par l'âge du plus âgé au plus jeune.

<u>Dotation</u>	
	1 ^{er} : Carte-couronne à CHF 15.-
	2 ^e : Carte-couronne à CHF 12.-
	3 ^e : Carte-couronne à CHF 10.-

VAINQUEURS DE LA FETE JUNIORS

- Tous les Juniors (U17 et U21) ayant tiré les cibles Duillier et Dôle-Groupe prennent part à ce concours. Ils seront classés dans la catégorie Juniors (J).
- Une inscription particulière n'est pas nécessaire.

<u>Classement</u>	<u>A l'addition des passes suivantes :</u>	<u>Départage en cas d'égalité :</u>
	- Duillier 100%	1. Dôle-Groupe
	- Dôle-Groupe 100%	2. Le nombre total de mouches des 2 cibles, puis par l'âge du plus jeune au plus âgé.

<u>Dotation</u>	Catégorie Tireurs	Juniors U17 / U21
	Rang 1	CHF 40.00
	Rang 2	CHF 30.00
	Rang 3	CHF 20.00
	Rang 4	CHF 10.00

Dispositions pour les concours Vainqueurs de la Fête

Si un tireur catégorie Dame ou Junior obtient un résultat lui permettant de gagner un prix supérieur en catégorie Elite que dans sa catégorie respective, il sera classé en Elite et participera hors concours dans sa catégorie (Dame/Junior).

CLASSEMENT COMBINE DUILLIER – GENEVE



Parrainé par FreeSport P.-A. DUFAUX S.A.

Grâce à la générosité de la maison FreeSport, les T.S. Duillier et la S.T.S. Genève, organisatrice des 60 coups de Genève, proposent une répartition spéciale basée sur le classement combiné du Tir des Perce-Neige et des 60 coups de Genève. L'objectif principal est de récompenser les tireurs ayant participé aux deux concours. Les modalités sont les suivantes :

- Tous les participants figurants au classement du Vainqueur de la Fête du Tir des Perce-Neige et du concours des 60 coups de Genève prennent automatiquement part à ce concours.
- Une inscription particulière n'est donc pas nécessaire.
- Les senior-vétérans ayant tiré l'un ou l'autre concours en position « couché avec appui » ne peuvent être pris en compte pour ce classement.
- Il n'est pas nécessaire de tirer les deux concours le même jour.
- Le classement est établi en une seule catégorie générale en additionnant :
 1. Le 50% du total du concours Vainqueur de la Fête du Tir des Perce-Neige 2019
 2. Le 50% du total des 60 coups de Genève 2019.
- En cas d'égalité, les tireurs seront départagés comme suit :
 1. Le résultat de la cible Perce-Neige
 2. La dernière passe des 60 coups de Genève
 3. La 5^{ème} passe des 60 coups de Genève, puis la 4^e, etc., etc.
- **Répartition.** Tous les prix sont des bons de FreeSport, P.-A. Dufaux SA selon le barème suivant :

<u>Rang au classement</u>	<u>Catégorie unique</u>	<u>Rang au classement</u>	<u>Catégorie unique</u>
3 ^e	CHF 80.00	42 ^e	CHF 40.00
8 ^e	CHF 70.00	47 ^e	CHF 30.00
13 ^e	CHF 60.00	53 ^e	CHF 30.00
19 ^e	CHF 60.00	59 ^e	CHF 20.00
25 ^e	CHF 50.00	65 ^e	CHF 20.00
31 ^e	CHF 50.00	71 ^e	CHF 10.00
36 ^e	CHF 40.00	Dernier	CHF 25.00

KOMBI-WERTUNG DUILLIER – GENF



Stichsponsor: FreeSport P.-A. Dufaux SA

Dank der Grosszügigkeit der Firma FreeSport, P.-A. Dufaux SA ist es den Sportschützen von Duillier (T.S. Duillier) möglich, zusammen mit dem Sportschützen-Verein von Genf (S.T.S.Genève) welcher den zum Fünfer Cup zählenden Liegendmatch organisiert, eine Kombi-Festsieger-konkurrenz anzubieten. Das Hauptziel besteht darin, jene Schützen zu belohnen, welche an beiden Anlässen teilnehmen.

Allgemeine Bestimmungen:

- Sämtliche Schützinnen und Schützen die an den Festsiegerkonkurrenzen des "Tir des Perce-Neige" von Duillier und des Liegendmatches der S.T.S.Genève klassiert sind, nehmen automatisch an der Kombi-Wertung teil.
- Eine spezielle Anmeldung ist nicht nötig.
- Keine Verpflichtung die beiden Wettkämpfe am gleichen Tag zu schiessen.
- Senior-Veteranen die liegend aufgelegt schiessen, verzichten freiwillig darauf.
- Das Klassement wird in einer einzigen Kategorie wie folgt erstellt:
 1. 50% des Resultates der Festsiegerkonkurrenz des "Tir des Perce-Neige 2019".
 2. 50% des Resultates des Genfer Liegendmatches 2019.
- Bei Punktgleichheit entscheidet:
 1. Das Total des Stiches "Perce-Neige"
 2. Die letzte Passe des Genfer Liegendmatches
 3. Die fünfte Passe des Genfer Liegendmatches, gefolgt von der vierten usw.
- **Gabensatz:** Alle Gaben sind Gutscheine von FreeSport, P.-A. Dufaux SA, nach folgender Tabelle:

Einheits-Kategorie

<u>Rangordnung</u>	<u>Wert</u>	<u>Rangordnung</u>	<u>Wert</u>
3 ^e	80.00	42 ^e	40.00
8 ^e	70.00	47 ^e	30.00
13 ^e	60.00	53 ^e	30.00
19 ^e	60.00	59 ^e	20.00
25 ^e	50.00	65 ^e	20.00
31 ^e	50.00	71 ^e	10.00
36 ^e	40.00	Letzter	25.00
